

Sous la présidence du **Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Son Excellence Philemon YANG**, s'est tenu ce jeudi 28 décembre 2017 à partir de 09h dans le bâtiment principal abritant ses Services, l'ultime Conseil de Cabinet de l'année 2017.

Y ont pris part, outre ses proches collaborateurs, le Vice-Premier Ministre, les Ministres d'Etat, les Ministres, les Ministres Délégués et les Secrétaires d'Etat.

Trois points étaient inscrits à l'ordre du jour :

1. un exposé du Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle sur *la politique gouvernementale de recyclage et de reconversion des travailleurs* ;
2. un exposé du Ministre des Forêts et de la Faune sur *la transformation locale des ressources ligneuses et non ligneuses* ;
3. un point d'information du Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain sur *les principales résolutions de la 2^{ème} édition de la Conférence internationale sur l'urbanisation durable au Canada, en Chine et en Afrique (ICCASU II)*.

A l'issue de la communication introductive du Chef du Gouvernement, le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle a d'emblée indiqué que la politique gouvernementale en matière de recyclage et de reconversion des travailleurs est définie dans le document de stratégie de la formation professionnelle et se décline à travers le Plan décennal de développement de la formation professionnelle pour la période 2014-2024. Pour l'opérationnalisation de cette stratégie, le Gouvernement dispose d'un réseau de Centres de Formation Professionnelle de haut niveau, créés avec le concours des partenaires techniques et financiers.

Parmi les dispositifs qui sous-tendent la stratégie gouvernementale de recyclage et de reconversion professionnelle, figurent notamment (i) *la formation continue et à la carte*, qui offre la possibilité aux travailleurs salariés ou indépendants d'acquérir ou d'améliorer leurs compétences dans les métiers des quatorze (14) branches professionnelles existantes au Cameroun ; (ii) *la formation par voie d'apprentissage*, à la faveur de la mise en œuvre d'un projet pilote de mutation progressive de l'apprentissage traditionnel vers un apprentissage rénové ; (iii) *la validation des acquis de l'expérience* permettant de reconnaître les aptitudes professionnelles de toute personne ayant capitalisé des expériences par des canaux classiques ou non formels. Au regard des contraintes qui entravent l'exécution des initiatives en cours en matière de recyclage et de reconversion professionnelle, le Ministre chargé de l'emploi a préconisé, entre autres, la révision du cadre législatif et réglementaire régissant la formation professionnelle, ainsi que l'adoption d'un modèle consensuel de partenariat avec le secteur productif.

Intervenant en deuxième lieu, le Ministre des Forêts et de la Faune a tout d'abord dressé l'état des lieux de la transformation locale des ressources ligneuses et non ligneuses au Cameroun. Il en ressort que sur les 160 Unités de transformation du bois opérationnelles sur l'ensemble du territoire national, 124 se limitent à la première transformation, 25 vont jusqu'à la deuxième transformation et 11 procèdent à la troisième transformation, qui permet de mettre sur le marché des produits finis à forte valeur ajoutée. Pour ce qui est des ressources forestières non ligneuses, leur transformation demeure artisanale et centrée sur des produits semi-finis. Cette situation est essentiellement due au déficit d'équipement des unités de transformation existantes et à une formation insuffisante aux métiers du bois.

Evoquant ensuite les mesures prises ou envisagées par le Gouvernement pour développer la transformation locale des ressources ligneuses et non ligneuses, le Ministre des Forêts et de la Faune a souligné l'adoption de deux principaux outils, à savoir le Plan d'industrialisation du secteur bois, qui fait partie intégrante du Plan directeur d'industrialisation, et le Plan national de développement des filières des produits forestiers non ligneux. Les actions réalisées au moyen de ces outils portent sur (i) l'amélioration du système d'approvisionnement et d'accès aux ressources ligneuses et non ligneuses ; (ii) la formation et le renforcement des capacités des industriels, des Petites et Moyennes Entreprises et des artisans œuvrant dans le secteur de la transformation poussée du bois et des produits dérivés ; (iii) l'organisation et la structuration des acteurs du secteur et (iv) l'amélioration du cadre juridique et l'augmentation de la production. Par ailleurs, pour satisfaire la demande nationale et internationale en produits de qualité, le Ministre a notamment mentionné la création d'une Ecole des arts et métiers du bois, l'adoption de mesures incitatives permettant d'accroître la compétitivité et l'accessibilité des produits ligneux transformés localement, ainsi que la mobilisation des fonds d'investissement dédiés à l'industrie du bois.

Le Conseil a enfin suivi le point d'information du Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, qui est revenu sur les principales résolutions de la 2^{ème} édition de la Conférence internationale sur l'urbanisation durable au Canada, en Chine et en Afrique, tenue à Yaoundé du 12 au 14 décembre 2017. Au rang de ces résolutions, figure principalement la création à Yaoundé, d'un Centre Régional d'Excellence pour le développement urbain durable en Afrique, avec pour missions essentielles la formation, la recherche interdisciplinaire appliquée et l'appui organisationnel en matière d'urbanisation.

Au terme du débat qui a suivi ces exposés, le Premier Ministre a demandé au Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de poursuivre l'amélioration quantitative et qualitative de l'offre de formation professionnelle, en tenant compte des besoins du marché, et de lui soumettre un plan de renforcement des capacités opérationnelles des Centres de Formation Professionnelle existants. Relativement à la transformation des produits ligneux et non ligneux, le Chef du Gouvernement a instruit le Ministre de l'Economie d'engager une réflexion sur la mise en place d'un dispositif de financement pérenne de l'industrialisation au Cameroun. Il a également demandé au Ministre des Finances de définir les modalités d'édiction d'une fiscalité plus attractive, au bénéfice des entreprises qui investissent dans la 3^{ème} transformation des produits ligneux et non ligneux. Enfin, le Premier Ministre a prescrit au Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, de veiller à la mise en place du Centre Régional d'Excellence pour le Développement Urbain Durable.

Dans les divers, le Ministre de l'Enseignement Supérieur et le Ministre des Arts et de la Culture ont respectivement présenté des rapports circonstanciés relatifs, d'une part, à l'état d'avancement du processus de remise aux étudiants des Universités du premier contingent de 80 000 ordinateurs sur les 500 000 ordinateurs spécialement offerts par le Chef de l'Etat et, d'autre part, à l'entrée en service de la Société Nationale Camerounaise de l'Art Musical (SONACAM).

Le Conseil s'est achevé à 11h55mn.-



12 8 DEC 2017

LE SECRETAIRE GENERAL
DES SERVICES DU PREMIER MINISTRE,

Séraphin Magloire FOU DA